

DECLARATION DE DIFFUSION MUSICALE

Demande d'autorisation selon l'article L. 122-4 du Code de la Propriété Intellectuelle

Nom et prénom du responsable : N°
 Qualité du responsable (légal) :
 Enseigne de l'établissement :
 N° Rue :
 BP : Code Postal : Commune :
 Tél : Portable : Email :
 S'il s'agit d'une société :
 - Forme juridique (S.A, S.A.R.L.) :
 - Dénomination :
 - Siège social :
 N° RCS : N° Ridet :

- Oui, je diffuse de la musique - Date de début des diffusions :
- Non, je ne diffuse pas de musique et j'ai bien noté qu'il me fallait l'autorisation au préalable de la SACENC pour toute diffusion publique

Salon de coiffure

Barème en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2018

Vous diffusez de la musique de sonorisation (téléviseur, radio-CD-MP3, Internet, etc....) dans votre établissement

1 - Indiquez le nombre de personnes, y compris vous-même, travaillant dans votre salon de coiffure (qu'il s'agisse du personnel salarié ou non, extras, apprentis, stagiaires ou d'employés)

.....

2 - Indiquez le type d'appareil ou le support utilisé pour la diffusion musicale

- Radio
- TV
- Lecteur de disques, MP3, chaîne Hi-Fi, ordinateur, tablette, clé USB ou tout autre appareil

Le responsable soussigné déclare exacts les renseignements ci-dessus mentionnés et sollicite de la SACENC l'autorisation préalable prévue par l'article L.122-4 du Code de la Propriété Intellectuelle.

Fait à _____,
Cachet et signature